

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Logements locatifs sociaux

2018

État d'avancement de la production au 15 décembre



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

OBJECTIFS DE PRODUCTION

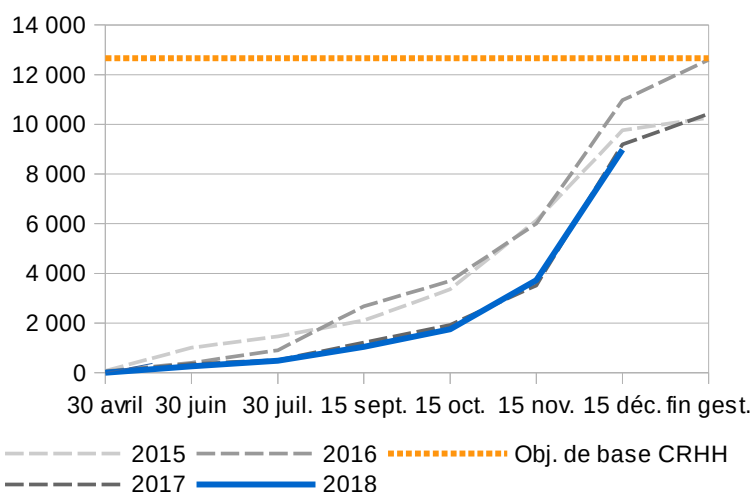
Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 21 février 2018 a fixé un objectif de base de **12 660** logements avec un objectif complémentaire de 7 532 logements pour répondre à l'objectif ministériel de **20 192 logements**.

L'objectif de base de 12 660 logements se décompose en **4 035** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 053** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 572** prêts locatifs sociaux (PLS).

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 12 octobre 2018 a créé des objectifs complémentaires pour trois territoires de gestion.

ÉTAT DE LA PRODUCTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés



Au 1^{er} décembre, **8 984** logements sociaux sont agréés, soit 71% de l'objectif de base.

Ce sont 431 dossiers qui ont été instruits sur les 508 programmés.

PRODUCTION PAR TERRITOIRE DE GESTION

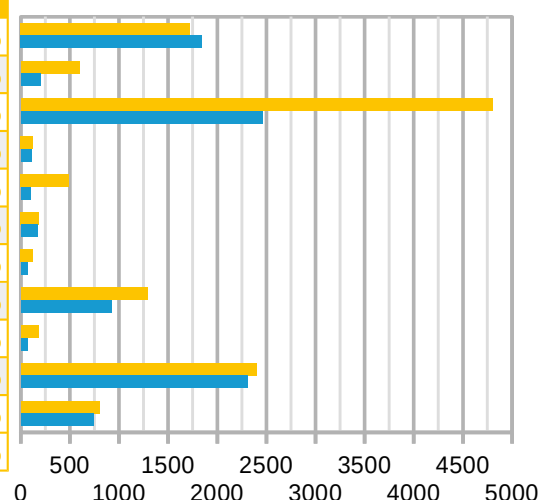
Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 15 décembre, 5 gestionnaires ont presque atteint leur objectif de base fixé en CRHH.

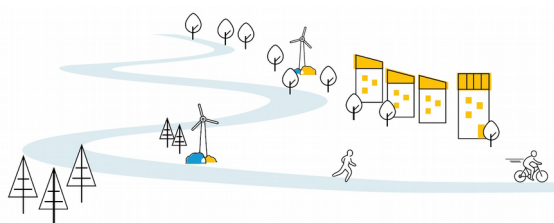
À l'inverse, 3 gestionnaires n'ont pas encore atteint 50 % de leurs objectifs de base.

	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. 2018 de base	% Obj. 2018 de base
Nice-Côte-d'Azur	1 844	1 721	107,1%
Sophia-Antipolis	201	598	33,6%
Aix-Marseille-Provence	2 458	4 800	51,2%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	105	123	85,4%
Dracénoise	101	492	20,5%
DDT Alpes-Haute-Provence	172	184	93,5%
DDT Hautes-Alpes	66	122	54,1%
DDTM Alpes-Maritimes	926	1 287	72,0%
DDTM Bouches-du-Rhône	64	180	35,6%
DDTM Var	2 309	2 400	96,2%
DDT Vaucluse	738	799	92,4%
PACA	8 984	12 660	71,0%

■ Objectif de base CRHH 2018
■ Production 2018



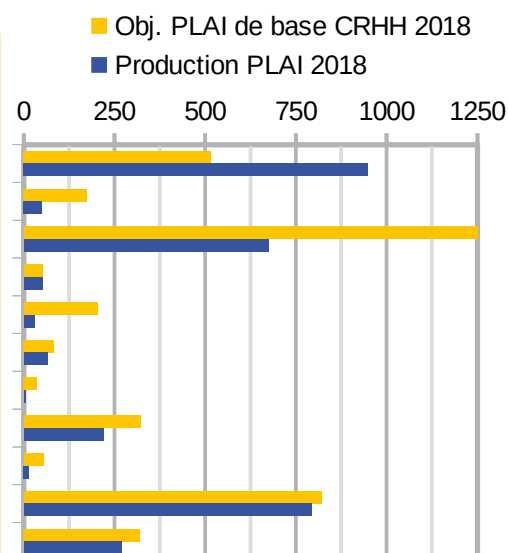
Notes : l'année 2018 est marquée par le renouvellement de la convention pour la métropole Nice-Côte-d'Azur (convention de 6 ans 2018-2023), et le non renouvellement de la convention pour la communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée.



AVANCEMENT DE LA PRODUCTION PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT : PLAI - PLUS - PLS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2018	PLUS financés	Objectif 2018	PLS financés	Objectif 2018
MET NCA	949	184%	679	88%	216	50%
CA SA	51	29%	106	32%	44	49%
MET AMP	674	45%	1 091	52%	693	58%
CA ACCM	52	100%	53	95%	0	0%
CA D	30	15%	71	33%	0	0%
DDT 04	65	78%	101	133%	6	24%
DDT 05	5	14%	61	111%	0	0%
DDTM 06	219	68%	469	61%	238	123%
DDTM 13	14	26%	38	42%	12	33%
DDTM 83	793	97%	1 386	114%	130	36%
DDT 84	270	84%	367	102%	101	84%
PACA	3 122	77%	4 422	73%	1 440	56%



Au 15 décembre, **3 122** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de **4 035** (77 %).
310 logements PLAI/PLUS ont bénéficié de l'enveloppe régionale d'acquisition-amélioration.

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement (*nouveauté 2018*) si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement (*nouveauté 2018*) si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2018 (enveloppe de base)	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	5 056 800	6 725 300
Sophia-Antipolis	1 705 200	503 200
Aix-Marseille-Provence	14 700 000	6 989 222
Arles-Crau-Camargue Mont.	303 800	575 200
Dracénoise	1 891 400	294 000
DDT Alpes-Haute-Provence	666 400	731 311
DDT Hautes-Alpes	352 800	49 000
DDTM Alpes-Maritimes	3 155 600	2 411 400
DDTM Bouches-du-Rhône	529 200	137 200
DDTM Var	8 045 800	7 910 000
DDT Vaucluse	3 136 000	2 737 881
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>2 720 000</i>	
PACA	42 263 000	29 063 715

Au 15 décembre, 29 millions d'euros ont été engagés, soit 69% de l'enveloppe d'autorisations d'engagement. Ce montant comprend la consommation de l'enveloppe acquisition-amélioration à hauteur de 55%. D'autre part, en complément, 1,2 millions d'euros ont été engagés pour les dossiers PLAI adapté.

Programmation 2018

Au 15 décembre, l'outil SPLS fait état d'une programmation de plus de 500 dossiers de financement pour 11 000 logements locatifs sociaux.

À deux semaines de la fin de gestion et sur la base des données SPLS, les 75 dossiers restants, représentant 2 000 logements, seraient donc, au mieux, dans le circuit d'instruction.

Seul un avis favorable sur tous ces dossiers permettraient d'atteindre l'agrément d'environ 11 000 logements sociaux en 2018 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires - Infocentre SISAL – extraction des données le 15 décembre 2018

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier (UPLF)

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr